

CONSEIL D'ECOLE DU 24/06/2024

Etaients présents :

- Mesdames DARDILHAC, FAURE, PELISSIER, enseignantes et madame DELANNE, directrice.
- Mesdames BRUZAT et DUBARRY, membres du conseil municipal et Mme ACHARD, Maire
- Mesdames JEAN et REAL, employées communales
- Monsieur ALBAREDE, délégué départemental de l'éducation nationale
- Mesdames DIJOUX, FAYE et LAVAUD, Messieurs GERLOT et MARCHEIX, représentants des parents d'élèves

Etaients excusés :

- Mr MUSSON, Inspecteur de l'éducation Nationale
- Mme TURENNE, représentante des parents d'élèves
- Mme BAYLE, membre du conseil municipal

I – Effectifs et répartitions pour l'année scolaire 2024-2025 :

A la rentrée 2024, l'école accueillera : 1 TPS, 4 PS, 8 MS, 10 GS, 2 CP, 9 CE1, 12 CE2, 8 CM1, 10 CM2.

Les élèves seront répartis comme suit :

- Classe de Mme DARDILHAC : 2 TPS – 4 PS – 8 MS – 14 GS (23 élèves / 25 élèves en janvier 2025)
- Classe de Mme PELISSIER : 9 CE1 – 12 CE2 (21 élèves)
- Classe de Mme DELANNE : 2 CP – 8 CM1 – 10 CM2 (20 élèves)

La répartition a été réalisée en fonction des effectifs pour ne pas charger les classes avec les CP et les CE1. Elle a aussi été pensée en fonction des spécificités des groupes d'élèves. La classe de CP/CE1 actuelle est perturbée par quelques élèves.

La classe CP/CM1/CM2 : Les CP auront leur espace de travail avec un tableau blanc et un espace pour réaliser des activités en autonomie (graphisme, puzzle, jeux éducatifs, ...). Des décroissements seront organisés avec la classe maternelle pour permettre aux élèves de CP de réaliser des activités physiques avec des enfants proches de leur classe d'âge. Les élèves de CP participeront aux séances de natation avec la classe de CE1/CE2 mais aussi aux séances d'arts visuels et d'éducation musicale.

Climat scolaire :

Dans le groupe de CP-CE1, le climat scolaire est de nouveau dégradé. Certains enfants ne sont pas élèves : ils refusent la contrainte, ne respectent pas les consignes, ils sont dans l'opposition/la négociation et font des crises perturbant la classe. D'autres élèves de ce groupe, épient et rapportent constamment les moindres faits et gestes de leurs camarades.

La dégradation du climat scolaire est aussi observée dans la classe de CE2/CM1/CM2 où de nombreux rappels à la règle sont nécessaires quotidiennement. Lors des séances d'EPS, les élèves sont en compétition (agacement, insultes, coups, mauvais joueurs). De nombreux conflits doivent être gérés en récréation.

Les employées communales font le même constat sur les temps périscolaires (cantine et garderie).

II – Bilan du projet d'école :

A ce jour, les écoles ayant réalisé l'évaluation d'école en 2022-2023 et en 2023-2024 n'ont pas reçu de documents concernant le bilan du projet d'école. Elles sont en attente des documents fournis selon le rapport remis après l'évaluation d'école pour faire ce bilan.

III - Sorties et interventions :

- Vendredi 29 mars : sensibilisation au numérique (classe CE2/CM1/CM2)

Les élèves ont participé à différents ateliers sur l'imprimante 3D, des jeux en lien avec la programmation numérique. Les ateliers étaient intéressants mais l'organisation est à revoir (espace petit, tous les élèves n'ont pas pu réaliser toutes les activités)

- Jeudi 8 avril : présentation du collège et de la classe bilangue à destination des élèves de CM1/CM2 par Mme BRIN (professeur d'allemand au collège COROT)

Aucun élève de CM2 n'a choisi la classe bilangue pour la rentrée prochaine.

- Vendredi 17 mai : concert JMF « Duologie » (classe maternelle et classe CE2/CM1/CM2)
- Jeudi 23 mai : Théâtre des collégiens (classe CM1/CM2)

Après la représentation, les élèves de l'élémentaire ont pu échanger avec les collégiens.

- Lundi 3 juin : Visite et activités au Moulin du Got (classe CP/CE1 et classe CE2/CM1/CM2)

Les élèves ont réalisé des activités sur la calligraphie, l'imprimerie et la pâte à papier. L'animation de la journée était de grande qualité.

- « Les p'tites compagnies dansent Pinocchio » (classe PS/MS/GS)

Nicolas BORDAS (association Multifaf7) intervient les jeudis de 15h30 à 16h30. Les élèves présenteront leur séquence dansée le mardi 25 juin au centre Jean Moulin (LIMOGES).

- Rugby : (les 3 classes)

Chaque classe a bénéficié de 3 séances d'une heure (V 17/05 – 24/05 – 31/05). Les activités proposées étaient adaptées à chaque classe.

Sortie programmée :

- Féeriland (classe PS/MS/GS)

Les élèves de la maternelle se rendront à Féeriland (commune de VEYRAC) le mardi 2 juillet.

IV – Elections des représentants des parents d'élèves :

Il a été voté à l'unanimité lors du premier conseil d'école la reconduction du vote par correspondance exclusif pour l'année prochaine.

V- Liaisons GS/CP et CM/6^{ème} :

- GS / CP :

Les élèves de GS participent chaque lundi à une séance d'EPS avec les élèves de CP/CE1 de Mme PELISSIER.

Des outils réalisés et utilisés en GS suivront les élèves en CP (bande numérique, référentiel des sons, bandes de correspondances des lettres, ...).

L'équipe enseignante échange en conseil des maîtres sur les supports, le langage et les méthodes utilisés pour favoriser la continuité pédagogique.

- CM2 / 6^{ème} :

Plusieurs actions pour la liaison CM2/6^{ème} :

- Présentation du collège et de la classe bilangue par Mme BRIN (08/04)
- Participation des élèves de CM au cross du collège (12/04)
- Spectacle théâtral des collégiens (23/05)

L'équipe enseignante regrette que la visite du collège ne se fasse plus sur le temps scolaire. La visite se fait avec les parents, de fait tous les élèves ne s'y rendent pas.

Les échanges avec le collège sont peu soutenus. Un seul conseil école collège (CEC) a eu lieu cette année.

VI – Travaux et aménagements :

Des aménagements vont être réalisés dans la classe de CP/CM1/CM2 afin d'agencer un espace pour les élèves de CP.

Les travaux de végétalisation de la cour de récréation vont débuter le 9 juillet. Les travaux devraient être terminés pour la rentrée. L'entreprise CMCTP a obtenu le marché. Le coût des travaux est de 180 00 euros.

L'aménagement du centre-bourg est à l'étude. Des places de parking ainsi qu'un aménagement piéton seront réalisés. La rue de l'école sera une zone partagée à 20 km/h. Le projet sera présenté à l'équipe enseignante et aux représentants des parents d'élèves.

Mme ACHARD et les maires des communautés de communes Val de Vienne et Pays de Nexon monts de Châlus ont rencontré Mr PESNEAU, préfet de la Haute Vienne et Mme ORLAY, Inspectrice d'académie. Ils ont présenté les effectifs par école (à Saint Martin le Vieux, 70 élèves répartis sur 3 classes, soit 23 élèves par classe en moyenne). En dessous de 20 élèves par classe en moyenne, les écoles perdront une classe.

Madame le maire tient à informer le conseil d'école qu'au vu de la diminution des effectifs, il n'est pas écarté qu'il y ait une fermeture de classe dans les prochaines années. Il est donc important de garder les enfants dont les parents habitent la commune. Elle rappelle qu'aucune dérogation ne sera accordée pour une inscription hors commune et précise que l'accueil des TPS doit être privilégié.

VII – Autres :

- Piscine / Gymnase :

	P1 (septembre – octobre)	P2 (novembre – décembre)	P3 (janvier – février)	P4 (mars – avril)
Piscine	CM1/CM2	CM1/CM2	CP/CE1/CE2	CE1/CE2
Gymnase	CP/CE1/CE2	PS/MS/GS/CP	CM1/CM2	PS/MS/GS

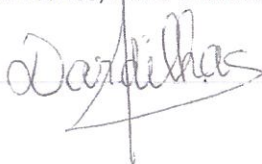
- Projet « forêt urbaine » :

Mr DELOMENIE et Mme BRUZAT ont présenté à l'équipe pédagogique le projet de la réalisation d'une forêt urbaine avec la collaboration de l'association Prom'Haies. L'objectif est d'aménager le terrain intercommunal face au lotissement. Les 3 classes seront associées à ce projet pour planter différentes essences d'arbres (fruitiers de la région, peupliers, châtaigniers ...) au mois de janvier.

- Kit olympique :

L'école a reçu un kit comportant : 1 sifflet, 1 chronomètre, des cônes, des coupelles, des cerceaux, des lattes - bandes de marquage, un mini vortex, des ballons, des balles de tennis, des cordes à sauter, des mini haies, des chasubles et des foulards de jeu.

La secrétaire de séance, Mme DARDILHAC



La présidente de séance, Mme DELANNE

